

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES ET DES QUALIFICATIONS

DANS LES TERRITOIRES &
DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER





04

Le mot des présidents

06

Notre présence
dans les départements
et régions d'Outre-mer

08

Une action territoriale
au profit de
l'écosystème local

11

Nos actions régionales

12

Opco EP, acteur de
l'alternance dans les DROM

15

La liste des branches

Opco EP, Opérateur de compétences des Entreprises de Proximité

L'opérateur de compétences des Entreprises de Proximité est l'un des 11 Opco agréés par arrêté le 29 mars 2019 pour contribuer à l'accompagnement des entreprises, des salariés et des branches professionnelles dans le développement et le maintien des compétences. Créé comme les autres opérateurs de compétences à la suite de la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » du 5 septembre 2018, Opco EP rassemble 53 branches professionnelles et les entreprises de l'interprofessionnel relevant de son champ de compétence.

● Les missions d'Opco EP

Opco EP poursuit 3 principales missions.

○ APPUYER LES BRANCHES PROFESSIONNELLES

Opco EP apporte un appui technique aux branches professionnelles dans la définition et la mise en œuvre de leurs priorités en matière d'emploi et de formation, de certifications professionnelles, de définition des niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage, et de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

○ ASSURER UN SERVICE DE PROXIMITÉ AUX TPE-PME DE MOINS DE 50 SALARIÉS

Opco EP accompagne les TPE-PME en les aidant à analyser et à définir leurs besoins en formation, notamment au regard des mutations économiques. Il favorise l'accès des salariés de ces entreprises à la formation, notamment par le financement du plan de développement des compétences tout en s'appuyant sur son réseau de proximité.

○ FINANCER LES DISPOSITIFS D'ALTERNANCE

Opco EP assure le financement des contrats d'apprentissage, des contrats de professionnalisation et des Pro-A, reconversion ou promotion par l'alternance, en appliquant les niveaux de prise en charge fixés par les branches.

2021, en chiffres :

- 53 branches professionnelles
- 402 000 entreprises adhérentes
- 1 078 collaborateurs
- 3 millions de salariés couverts



U2P

Philippe Gaertner
Président

“Une mobilisation
exceptionnelle
des équipes.”

Cette année 2021 aura été très intense pour Opco EP. La mobilisation exceptionnelle des équipes sur nos 3 grandes missions - accompagnement des branches, développement de l’alternance et accompagnement des TPE-PME - est allée de pair avec la poursuite de la réponse concertée à la crise sanitaire.

LE MOT DES PRÉSIDENTS

Je voudrais insister sur 3 volets de l’action d’Opco EP.

La mission d’observation des évolutions des métiers et des besoins de formation s’est poursuivie sur les territoires et dans les branches. Il s’agit d’un rôle fondamental d’Opco EP, qui conditionne l’efficacité de son action. En 2021, deux grandes tendances se sont détachées : les difficultés de recrutement et les besoins de reconversion. Mais c’est surtout la précision et la granularité de l’observation qui font sa pertinence.

Parallèlement, Opco EP a pu pleinement déployer son expertise en direction de l’alternance et des TPE-PME. Sur ces deux activités, le travail des deux années précédentes aura permis d’atteindre des résultats exceptionnels. 2021, en particulier, aura été l’année de l’apprentissage avec une augmentation de 62 % du nombre de contrats signés.

La crise sanitaire a continué à faire planer son ombre sur l’économie et l’emploi. À ce titre, les DROM n’ont pas été épargnés. C’est pour cela qu’Opco EP s’est attelé à déployer des outils de politique publique autant sur ces territoires que dans l’Hexagone. Le FNE Formation, la prestation de conseil en ressources humaines pour les TPE-PME, les mesures d’accompagnement des reconversions, en particulier Transco, sont autant de mesures qu’Opco EP a eu à cœur de déployer dans les territoires ultramarins.



CGT-FO

Sylvia Veitl
Vice-présidente

“2021 a démontré
la force du réseau
territorial d'Opco EP.”



Opco EP s'est constitué en avril 2019. En 2020, il a déployé sa gouvernance paritaire. En 2021, la transition s'est achevée et Opco EP est devenu pleinement opérationnel, en même temps que les dernières étapes de la réforme étaient franchies.

Une dimension d'Opco EP s'est particulièrement illustrée au cours de cette année 2021 : c'est la dimension territoriale. La proximité est inscrite dans le nom de notre organisme, et ce n'est pas un hasard si notre Opco est celui dont le réseau local est le plus dense. Avec 1 078 collaborateurs et 95 implantations territoriales, de pair avec un centre de contact accessible sur une vaste amplitude grâce à l'implication des DROM et une utilisation pertinente du digital, les entreprises et les branches accèdent à notre expertise et à notre accompagnement dans les meilleures conditions de pertinence et de rapidité.

Le réseau des Commissions paritaires régionales (CPR) a achevé de se mettre en place en 2021, avec l'installation des dernières CPR dans les DROM. Les CPR ont pu commencer à fonctionner et à jouer pleinement leur rôle d'expérimentation et de déclinaison territoriale des priorités. La dynamique des projets d'action régionale s'est mise en route, et près d'une trentaine de projets d'expérimentation de terrain, inscrits dans les DROM, ont pu être identifiés.

Notre présence dans les départements et régions d'Outre-mer

LOCALISATION



Baie-Mahault

GADELOUPE



Fort-de-France

MARTINIQUE



Cayenne

GUYANE



Sainte-Clotilde

Saint-Leu

LA RÉUNION

LES CHIFFRES



18 083
ENTREPRISES
RELEVANT DU CHAMP
D'OPCO EP



4 837
CONTRATS
D'APPRENTISSAGE



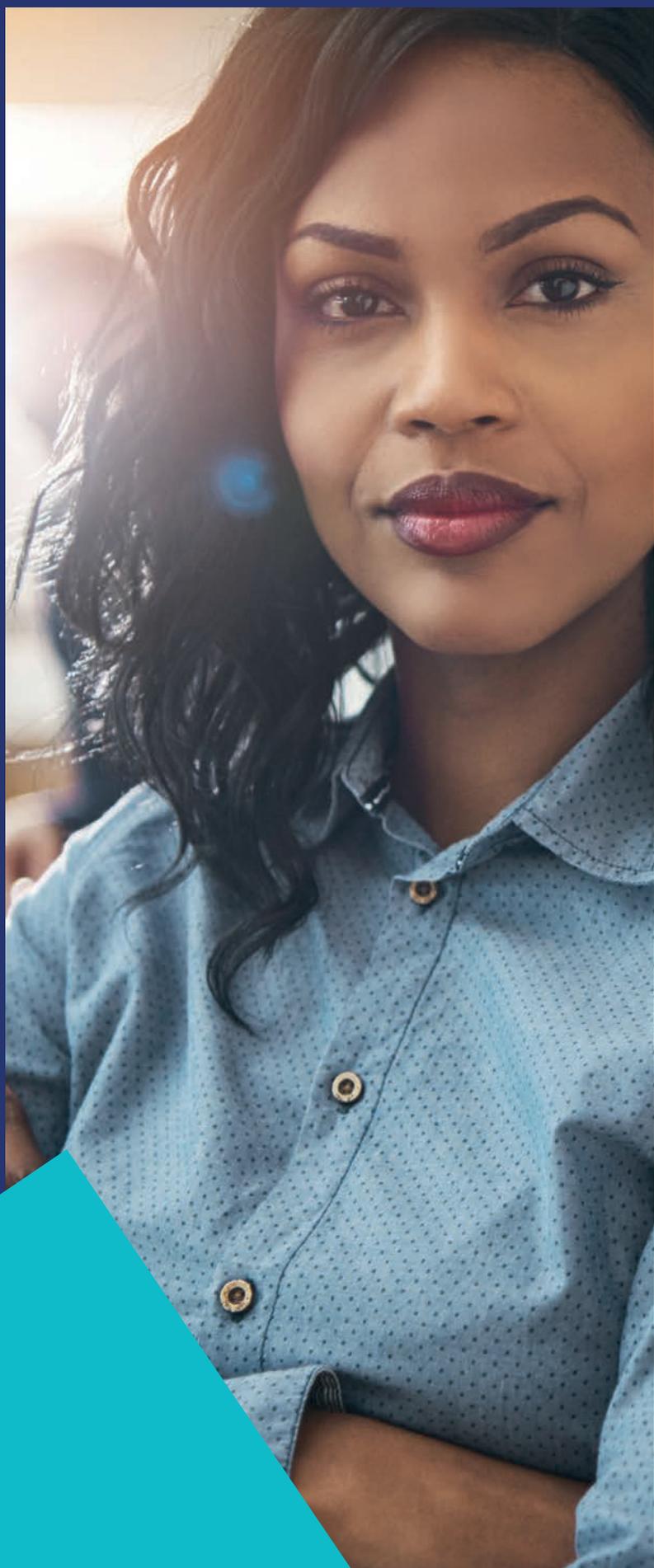
53
BRANCHES
PROFESSIONNELLES



23
SALARIÉS AU SERVICE
DES TERRITOIRES



5
IMPLANTATIONS EN
GADELOUPE, GUYANE,
MARTINIQUE ET RÉUNION



2021

En chiffres

5 315

contrats d'alternance signés

6 735

stagiaires pour le plan de développement de compétences

177

stagiaires en insertion au titre des préparations opérationnelles à l'emploi collectives

2 345

diagnostics des besoins emplois / formations des entreprises

132

rencontres avec les CFA / OFA

Une action territoriale au profit de l'écosystème local

 n 2021, Opco EP a finalisé le déploiement de sa gouvernance régionale avec l'installation des Commissions paritaires régionales (CPR) dans les départements et régions d'Outre-mer permettant un dialogue de proximité avec les acteurs régionaux.

Les commissions paritaires régionales remplissent plusieurs missions :

- Relayer les politiques emploi-formation des branches au plan local et auprès des partenaires institutionnels, mais aussi garantir la déclinaison des politiques de branche dans les territoires ;
- Conforter le rôle essentiel des partenaires sociaux territoriaux dans l'articulation politique des branches et de l'interprofession dans le territoire ;
- Contribuer à l'observation et à l'analyse des évolutions de l'emploi et de la formation des branches sur le territoire, et rendre compte aux CPNEFP. Il s'agit également de partager ces données avec les acteurs territoriaux ;
- Impulser l'expérimentation et l'innovation sur le plan territorial et régional ;
- Développer les partenariats, notamment au travers des plans d'actions régionaux ;
- Agir en tant que conseils d'orientation conformément à l'ordonnance d'adaptation dans les territoires ultramarins.

Ces missions s'inscrivent dans un plan d'action régional, qui assure l'articulation en région de la stratégie des branches.



Arnaud Muret
Directeur général d'Opco EP

LE MOT DE LA DIRECTION



Les Commissions paritaires régionales sont un véritable atout pour Opco EP. En effet, elles ont pour mission d'animer l'écosystème de la formation professionnelle et de l'apprentissage. De plus, elles représentent un outil très utile pour identifier les besoins de chacune de nos branches dans les départements et territoires d'Outre-mer où nous sommes présents.

En tant qu'opérateur de compétences des entreprises de proximité, nous nous devons d'être présents sur les territoires d'Outre-mer afin d'être au plus près des préoccupations des entreprises. Pour répondre aux enjeux spécifiques des territoires ultramarins, la création d'une Direction DROM au sein d'Opco EP relevait de l'évidence.



Commissions paritaires régionales, une gouvernance paritaire

2021, une année charnière pour Opco EP

Guadeloupe

Présidente

Marlène FOGGEA (CFDT)

Vice-président

Jean-Christophe BELIVIER (CPME)

Guyane

Président

Joel FRANCILLONNE (CPME)

Vice-présidente

Jessy PSYCHE (CFE-CGC)

Martinique

Présidente

Céline ROSE (CPME)

Vice-président

Gérard EUCAR (CFTC)

La Réunion

Président

Gilbert OGNARD (CGT-FO)

Vice-président

Jacques GILLES (U2P)

Malgré une crise sanitaire plus importante dans les DROM que dans l'Hexagone, Opco EP a su maintenir son accompagnement au profit des entreprises et leurs salariés ainsi qu'auprès des demandeurs d'emploi des territoires ultramarins.

Les résultats sont là : **plus de 12000 stagiaires formés**, dont près de **5000 apprentis**, plus de **2000 diagnostics emploi / formation** et **177 stagiaires formés** au titre de la Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective (POEC). En outre, Opco EP affiche un taux de satisfaction post rendez-vous de **96%** et **97%** respectivement pour les entreprises et les CFA, et des retours terrain extrêmement positifs.

Ces bons résultats sont à mettre en lien avec l'industrialisation de notre outil de production qui s'illustre, notamment par le traitement du contrat d'apprentissage de bout en bout. En effet, le taux de dématérialisation de la gestion des contrats d'apprentissage a atteint **69%** sur l'année 2021, contre 38% en 2020. Pour les DROM, le taux de dématérialisation est encore plus important puisque il s'élève à **83.75%** pour les Antilles-Guyane et **97,65%** pour La Réunion. Tout au long de 2021, Opco EP a poursuivi les travaux qui ont permis l'ouverture du portail unique qui, aujourd'hui, simplifie les démarches de nos entreprises et des organismes de formation.

Par ailleurs, dans ce contexte inédit, Opco EP a joué pleinement son rôle dans le déploiement des outils de politique publique mis en place pour atténuer les effets de la pandémie sur les entreprises et les salariés. Sur le FNE Formation, la prestation de conseil en ressources humaines pour les TPE-PME, les mesures d'accompagnement des reconversions, en particulier Transco, Opco EP a été en première ligne dans l'Hexagone comme dans les départements et régions d'Outre-mer.

Une offre de services adaptée aux besoins des entreprises

01 S'informer

Des ressources adaptées aux activités de l'entreprise pour les tenir informés et mieux connaître la réglementation juridique, ainsi que les solutions d'Opco EP.

02 Former

Un financement facile des projets de recrutement en alternance et de formation, une simplification de la gestion administrative via les services en ligne, un accès à des cofinancements externes pour les formations...

03 Recruter

Une relation de proximité avec un conseiller pour aider l'entreprise à recruter, notamment en alternance, et à développer les compétences de ses salariés.

04 Être accompagné

Une anticipation des mutations de l'environnement et des métiers de l'entreprises, ainsi qu'un accompagnement sur-mesure par un expert RH.

NOTRE PLATEFORME TÉLÉPHONIQUE : 09 70 838 837



Ce service permet aux entreprises de proximité de joindre un interlocuteur en dehors de leurs heures traditionnelles d'ouverture.

- Un service étendu sur **8 fuseaux horaires**.
- **Une amplitude horaire élargie** permettant aux entreprises de la métropole, la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane et La Réunion, de joindre Opco EP.



Nos actions régionales

Martinique : préparation et sécurisation des parcours en alternance

Les diagnostics entreprises réalisés par les conseillers d'Opco EP en Martinique ont permis d'identifier des besoins en recrutement pour les métiers de boulanger, pâtissier et vendeur en boulangerie-pâtisserie. La proposition d'un parcours de formation visant la reconversion professionnelle de demandeurs d'emploi, au moyen de la POEC a été une solution pour permettre l'insertion professionnelle dans le secteur, via l'alternance.

Le contenu du parcours comprenait :

- La découverte des métiers ;
- Le développement des soft skills ;
- La consolidation des savoirs de base ;
- L'accompagnement renforcé de chaque stagiaire à la recherche de son contrat d'alternance.

Guyane : la préparation opérationnelle à l'emploi des gardiens d'immeubles

Dans le secteur de l'immobilier, Opco EP en Guyane a identifié le besoin de création d'un nouveau métier au sein de 2 entreprises en mutation organisationnelle : celui de gardien d'immeubles. Le projet représente plus de 70 postes à pourvoir au sein des 2 structures d'ici 2025. Pour répondre à ce besoin, Opco EP s'est appuyé sur son partenariat avec Pôle-emploi pour la recherche de candidats et leur formation, en mobilisant le dispositif Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuelles (POEI).

La POEI a permis la préqualification au métier de plusieurs demandeurs d'emploi qui poursuivent ensuite leur formation pour préparer la certification en contrat d'alternance.

Guadeloupe : un appui RH auprès des TPME

La convention partenariale et financière conclue entre Opco EP et la DEETS (État) permet le déploiement d'accompagnement de la Prestation Conseil en Ressources Humaines (PCRH) auprès des TPME du territoire. Cette aide répond aux besoins en matière de gestion des ressources humaines, souvent considérée comme une contrainte par les entreprises par manque de temps, de moyens ou d'information.

Cet accompagnement a permis de participer au développement des entreprises et à la sécurisation des parcours professionnels de leurs salariés.

Les thèmes principalement plébiscités par les entreprises guadeloupéennes dans le cadre de cet accompagnement ont été : la reprise de leur activité post-covid, le recrutement et l'intégration des salariés dans l'entreprise, l'organisation du travail et la qualité de vie au travail, la GPEC ou encore la professionnalisation de la fonction RH en entreprise.

La Réunion : à la découverte des métiers du SAP avec la Fondation des Apprentis d'Auteuil

En 2021, Opco EP a accompagné les jeunes Réunionnais à la découverte des métiers du Service à la Personne. Ce parcours a concrétisé le partenariat actif entre Opco EP et la Fondation des Apprentis d'Auteuil Océan Indien. Cette formation sur-mesure appelée « SKOLA » a permis de former 14 jeunes motivés, à des métiers en manque de profils qualifiés, durant 3 mois (400h de formation). Un programme intensif et complet qui leur a permis de valider un CCP du TP ADVF, une certification CléA, une certification APS-ASD et, enfin, le passage du permis de conduire, la mobilité étant un critère primordial pour exercer les métiers dans ce secteur. Ce parcours a suscité la pleine adhésion des entreprises du secteur, dont certaines ont intégré les jeunes dans leur structure à l'issue de cette action innovante.



Opco EP, acteur de l'alternance dans les DROM

Depuis sa création en 2019, Opco EP s'est vu attribuer, comme les autres Opco, une nouvelle mission :

promouvoir et financer l'apprentissage, dans un contexte où la création, le financement et la gestion des Centres de formation d'apprentis (CFA) se trouvaient considérablement simplifiés.

En 2021, Opco EP a su renforcer ses liens avec les CFA/organismes de formation, les apprentis/stagiaires et leurs employeurs, ce qui en fait un acteur de référence dans le domaine. Par ailleurs, cette année s'est terminée sur des recrutements records dans l'apprentissage sur le territoire national, y compris dans les DROM.

Si 1718 contrats d'apprentissage ont été financés en 2019, ce sont 4837 contrats d'apprentissage qui ont été signés en 2021.

L'application par le conseil d'administration d'Opco EP de l'ordonnance du 28 août 2019 en matière d'apprentissage :

1

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL AFIN DE SÉCURISER LE PARCOURS DE FORMATION DES APPRENTIS EN DIFFICULTÉ

Dès 2019, Opco EP a conduit une enquête auprès des organismes dispensateurs de formation en apprentissage pour connaître les actions mises en œuvre en matière d'accompagnement social ainsi que du coût inhérent. L'objectif était de permettre une prise en charge au plus près des besoins de ces derniers. Cette enquête a donné la possibilité à Opco EP de finaliser la mise en œuvre d'un forfait et de couvrir les surcoûts engagés par les CFA de Guadeloupe, de Guyane, de Martinique et de La Réunion, pour les contrats conclus depuis le 1^{er} janvier 2020.

2

LA MOBILITÉ DES ALTERNANTS ULTRAMARINS, UN LEVIER ESSENTIEL POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE

La mobilité des alternants ultramarins correspond à la période durant laquelle ces derniers seront en formation et/ou en entreprise dans un autre territoire d'Outre-mer ou en métropole pour compléter leur parcours de formation.

Pour favoriser l'essor de la mobilité, Opco EP a mis en place :

- un forfait pour valoriser le temps passé par le référent mobilité du CFA ;
- un forfait pour couvrir les dépenses qu'aurait à supporter l'alternant durant cette période de mobilité, ainsi qu'une prise en charge des coûts de transport.

3

EFFETS MIROIR : LA MOBILITÉ AU SERVICE DE L'EXCELLENCE

L'insertion des jeunes sur le marché du travail constitue un véritable défi dans les territoires ultramarins. La formation en alternance est une des solutions pour favoriser leur entrée dans la vie professionnelle.

Le projet « **Effets miroir** », c'est l'opportunité pour les jeunes les plus éloignés de l'emploi de se voir délivrer un passeport pour vivre une expérience de mobilité, qui leur permettra de s'intégrer plus rapidement sur le marché du travail. Dans ce cadre, des apprentis et leur maître d'apprentissage se sont envolés vers la métropole pour se former aux nouvelles techniques, et à l'utilisation de machines et d'outils spécifiques dans le CFA de Bellerive situé dans le département de l'Allier (Auvergne Rhône-Alpes).



Gaëtan Griffon

Président de la CPNEFF de la miroiterie, de la transformation et du négoce du verre

"Le projet Effets miroir permet de mettre en avant des métiers qui ne sont pas très connus et de créer des vocations dans cette jeunesse qui est l'avenir de nos entreprises et des métiers de la branche miroiterie, transformation et négoce du verre."

Les projets et dispositifs déployés par Opco EP dans les départements d'Outre-mer :

1

ACCOMPAGNEMENT DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES POUR LES ENTREPRISES ET LEURS SALARIÉS :

Afin de soutenir l'effort formation des entreprises ultramarines, Opco EP accorde un financement complémentaire de 15% appliqué aux critères de prise en charge des branches (sans modifier les conditions des branches) dans la limite du coût pédagogique réel. En outre, en cas d'absence d'offre locale de formation, Opco EP finance les déplacements inter-DROM et vers l'Hexagone, ainsi que les frais annexes du stagiaire, dans la limite d'un salarié par an et par entreprise.

2

LE CONTRAT BOUSSOLE : UN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION « SUR-MESURE »

Jusqu'au 28 décembre 2023, les entreprises ont la possibilité de conclure un « contrat de professionnalisation expérimental ». Dans le cadre de cette expérimentation, Opco EP et l'employeur pourront définir, en accord avec le salarié, un parcours de professionnalisation sur-mesure adapté aux besoins de compétences de l'entreprise. C'est dans ce contexte qu'Opco EP a mis en place le contrat Boussole : un contrat de professionnalisation expérimental d'une durée de 6 mois minimum. Outre une insertion en entreprise, il repose sur une formation aux savoir-être et savoir-vivre professionnels définis par l'entreprise et Opco EP.

3

INVEST CFA : OPCO EP INVESTIT POUR L'AVENIR DES APPRENTIS ULTRAMARINS

L'une des missions d'Opco EP est de favoriser la qualité de la formation en permettant aux apprentis d'évoluer dans les meilleures conditions. Ainsi, Opco EP subventionne les CFA pour l'acquisition de matériels pédagogiques nécessaires aux formations visant les métiers de son champ d'activité dans l'Hexagone comme dans les DROM.

En 2021, dans les DROM, plus de 19 projets ont été financés pour un montant global de 472 000 euros. Grâce à ce soutien financier, les apprentis ont pu bénéficier de nouveaux équipements leur permettant de se former au plus près des conditions de pratique en entreprise.



Mr Jomie Gilbert

Formateur préparation, galénique, reconnaissance TP pharmacie au Centre de Formation d'Apprentis Polyvalent de l'Académie de la Guadeloupe (CFAPAG)

"Nous sommes très satisfaits et contents de la rénovation de nos paillasses qui a pu se faire grâce à Opco EP. Cette rénovation nous a permis d'être en phase avec ce que l'on demande aux étudiants en termes d'hygiène et de sécurité pour les préparations. En effet, le matériel que nous avions n'était pas en adéquation car il s'agissait de paillasses avec de petits carreaux qui ne favorisaient pas l'hygiène et la désinfection totale. Avec le carrelage plus large, les apprenants peuvent mieux organiser le travail et respecter les normes d'hygiène."

Les conventions de partenariat avec LADOM et le SMA pour permettre l'insertion professionnelle et la mobilité de formation des jeunes ultramarins :

1

UN PARTENARIAT AVEC LE SMA

Le 25 novembre 2021, Opco EP et le Service Militaire Adapté (SMA) ont signé une convention-cadre de partenariat afin de lutter contre le chômage, et de favoriser la formation et l'insertion professionnelle des jeunes ultramarins les plus éloignés de l'emploi. Elle confirme la collaboration entre les deux institutions en vue de développer des actions communes dans ces territoires et a pour objectif de favoriser une insertion durable dans l'emploi des jeunes ultramarins, à travers un parcours de formation et de qualification adapté. De plus, cette convention trouvera sa déclinaison dans chacune des régions avec la signature de conventions adaptées à leurs besoins.

2

UN PARTENARIAT AVEC LADOM

Opco EP et L'Agence De l'Outre-mer pour la Mobilité (LADOM) ont signé une convention de partenariat pour l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi des départements et régions d'Outre-mer. Cette convention vise à structurer et renforcer leurs actions communes, pour le développement de la mobilité de formation et le retour à l'emploi des jeunes ultramarins dans leurs territoires. C'est dans ce cadre que **le projet Effets miroir** a été mis en place.



Gilles Anderson

Apprenti bénéficiaire d'Effets miroir Ile de la Réunion

"Partir en Métropole, c'est la possibilité pour moi de découvrir une autre façon de travailler. Cette expérience avec mon maître d'apprentissage sera également l'occasion de mieux nous connaître."



Sylvia Veitl

Vice-présidente d'Opco EP

"L'objectif de ce partenariat est de permettre le « retour au pays » à la fin de la formation en favorisant l'insertion professionnelle. Tout l'enjeu pour Opco EP sera d'identifier le plus finement possible, par territoire, les besoins de compétences des branches pour lesquelles il n'existe pas une offre de formation locale et ainsi favoriser une mobilité de formation avec LADOM comme partenaire privilégié."

La liste des branches

Opco EP apporte un appui technique aux 53 branches professionnelles et aux entreprises de l'interprofession de son champ d'activité

- IDCC 0184** – Imprimerie de labeur et industries graphiques
- IDCC 0240** – Personnel des greffes des tribunaux de commerce
- IDCC 0454** – Remontées mécaniques et domaines skiabiles
- IDCC 0614** – Industries de la sérigraphie et des procédés d'impression numérique connexes
- IDCC 0733** – Détaillants en chaussures
- IDCC 0759** – Pompes funèbres
- IDCC 0843** – Boulangerie-pâtisserie (entreprises artisanales)
- IDCC 0915** – Sociétés d'expertise en matière d'évaluations industrielles et commerciales
- IDCC 0953** – Charcuterie de détail
- IDCC 0959** – Laboratoires de biologie médicale extrahospitaliers
- IDCC 0992** – Boucherie, boucherie-charcuterie et boucherie hippophagique, triperie, commerces de volailles et gibiers
- IDCC 0993** – Prothésistes dentaires et personnels des laboratoires de prothèses dentaires
- IDCC 1000** – Personnel des cabinets d'avocats
- IDCC 1850** – Avocats salariés
- IDCC 1043** – Gardiens, concierges et employés d'immeubles
- IDCC 1147** – Personnel des cabinets médicaux
- IDCC 1267** – Pâtisserie
- IDCC 1286** – Confiserie, chocolaterie, biscuiterie (détaillants et détaillants-fabricants)
- IDCC 1404** – Maintenance, distribution et location de matériels agricoles, de travaux publics, de bâtiment et de manutention, de motoculture de plaisance et activités connexes (SDLM)
- IDCC 1408** – Négoce et distribution de combustibles solides, liquides, gazeux et produits pétroliers
- IDCC 1412** – Installation sans fabrication, entretien, réparation, dépannage de matériel aéronautique, thermique, frigorifique et connexes
- IDCC 1483** – Commerce de détail de l'habillement et des articles textiles
- IDCC 1499** – Miroiterie, transformation et négoce du verre
- IDCC 1504** – Poissonnerie
- IDCC 1512** – Promotion immobilière
- IDCC 1527** – Immobilier
- IDCC 1589** – Mareyeurs-expéditeurs
- IDCC 1605** – Entreprises de désinfection, désinsectisation et dératisation
- IDCC 1611** – Entreprises de logistique de communication écrite directe
- IDCC 1619** – Cabinets dentaires
- IDCC 1621** – Répartition pharmaceutique
- IDCC 1875** – Vétérinaires : personnel salarié des cabinets et cliniques vétérinaires
- IDCC 2564** – Vétérinaires praticiens salariés
- IDCC 1921** – Personnel des huissiers de justice
- IDCC 1951** – Cabinets ou entreprises d'expertise en automobile
- IDCC 1978** – Fleuristes, vente et services des animaux familiers
- IDCC 1982** – Négoce et prestations de services dans les domaines médico-techniques
- IDCC 1996** – Pharmacie d'officine
- IDCC 2098** – Personnel des prestataires de services du secteur tertiaire
- IDCC 2205** – Notariat
- IDCC 2219** – Taxis
- IDCC 2272** – Assainissement et maintenance industrielle
- IDCC 2329** – Avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation et personnel salarié – non-avocat
- IDCC 2332** – Entreprises d'architecture
- IDCC 2596** – Coiffure et professions connexes
- IDCC 2697** – Personnel des structures associatives cynégétiques (chasse)
- IDCC 2706** – Personnel des administrateurs & mandataires judiciaires
- IDCC 2785** – Offices des commissaires-priseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
- IDCC 2978** – Personnel salarié des agences de recherches privées
- IDCC 3013** – Librairie
- IDCC 3032** – Esthétique, cosmétique et enseignement technique et professionnel liés aux métiers
- IDCC 3127** – Entreprises privées de services à la personne
- IDCC 3239** – Secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile



DIRECTION DROM :

Armelle Robert

Directrice partenariat,
alternance et DROM
armelle.robert@opcoep.fr

Patrick Benony

Responsable des projets DROM
patrick.benony@opcoep.fr

NOS ADRESSES & CONTACTS EN RÉGION :

LA RÉUNION

LA 2, rue Galabé
Zac Portail
97424 Piton Saint Leu

Centre d'affaires CADJEE
62, Boulevard du Chaudron
97490 Sainte Clotilde

Brice Virginus

Délégué Régional
brice.virginus@opcoep.fr

MARTINIQUE

Place François Mitterrand
Immeuble Les Cascades 2
97200 Fort-de-France

Valérie Lingibe

Déléguée Départemental
valerie.lingibe@opcoep.fr

GUADELOUPE

ZAC de Houelbourg Sud II
Immeuble Arno Son
97122 Baie-Mahault

Marie-Andrée Gersen

Déléguée Interdépartemental
marie-andree.gersen@opcoep.fr

GUYANE

1 avenue Gustave Charlery
Route de Montabo
97300 Cayenne

Thierry Elibox

Délégué Départemental
thierry.elibox@opcoep.fr